



Comment bien se défendre contre accusation par néo nazi

Par **Nicoco**, le **06/11/2009** à **18:03**

Bonjour,rrnrnJe tient à porter à votre connaissance un petit problème de droit qui me confronte à une tiers personne appartenant à une mouvance néo nazi.rnJe m'explique, On me reproche d'avoir commis des actes de violence sur une personne. les faits se sont déroulé dans mon autobus.rnrnPour ma part je conteste l'objet de la plainte. Tout d'abord la dite personne appartient à un mouvement nommé skinhead, ils arborent un code vestimentaire souvent assortie de croix gamé et autre. rnrnLe jour de la soit disante infraction, je me trouvé dans le bus, bus que je prend depuis 7 ans sans aucun ennuie notable, sauf le jour des dits faits. la personne écoutais une musique raciste, je cite : "tuer du ***** tuer du ***** leurs ***** dans la bouche arracher leurs babouche etc...." rnc'est alors que je lui et demandé de couper sa musique, il a alors manipulé un objet sous sont "arlington"(veste conforme au code vestimentaire "skinhead") et un amis ma dit fait attention... j'ai alors tirer brutalement sur sa veste et effectivement il a fait tombé un objet de type matraque télescopique... il à alors ramassé sa veste puis il a tenté de m'assener un coup de poing, heurtant une prise pour main en plastique... je suis adepte de judo et j'ai donc entreprit de maitriser l'individu.... J'ai alors maitenu l'individu par le crane il se débater violement puis après avoir heurter diverses éléments il et partie du bus qui fesait un arret!rrnrnLe problème c'est qu'il a porté plainte et fait témoigner des amis à lui... J'ai moi quelques témoins qui ont bien voulue si d'aventure j'avais des problèmes témoigner pour moi... mais j'ose croire que je ne les dérangerai pas. En effet j'ai entreprit, grace à internet, des recherches afin de prouver mes dires! j'ai alors recensé, dans l'intégralité des village ou mon bus passe, des site de certains des témoins qui montré leurs appartenance à se groupe ainsi que divers propos raciste ! j'ai aussi prit des photos de nombreuse croix gamé faite dans le bus ainsi que dans les villages alentours, en effet la mouvance néonazi est très présente dans mon coin (59 Nord)...rrnrnQue faire? les gendarmes mon déjà mise en garde à vue puis relaché... la procureur attend des témoignage

objectif...chauffeur...etc...j'ai préparé des pièces mais je suis étudiant et je travail... je suis fatigué de ces individus, il m'agresse verbalement et ceux régulièrement... et le jour ou je me défend je me retrouve en garde à vue...nrnrnQuelqu'un peut m'apporter des réponses.